

DECISION n° 2017-07-11
portant établissement de la liste des hydrogéologues agréés
en matière d'hygiène publique dans les départements de la région Normandie
et désignation des coordonnateurs et suppléants départementaux

La directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé,

VU le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de Madame Christine GARDEL, directrice de l'agence régionale de santé de Normandie,

VU les articles L 1321-2, R1321-14 du code de santé publique,

VU l'arrêté du 15 mars 2011, modifié par l'arrêté du 21 décembre 2015, relatif aux modalités d'agrément de désignation et de consultation des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique,

VU la décision n°2016-07-11 du 27 juin 2016 prorogeant d'une année l'agrément des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique dans les départements de la région Normandie,

VU la décision de la directrice générale de l'ARS Normandie du 8 février 2017 d'ouverture de la procédure d'appel à candidature pour la désignation d'hydrogéologues en matière d'hygiène publique,

DECIDE

Article 1 :

La liste des hydrogéologues en matière d'hygiène publique pour les cinq départements de la région Normandie est établie, à compter du 11 juillet 2017, comme suit :

Département du CALVADOS :

M. Olivier DUGUE **Coordonnateur**
M. Pascal BALE **Coordonnateur suppléant**

M. Gilles ALLAIN
M. Thierry GAILLARD
M. Stéphane SABATIER
M. Lahcen ZOUHRI

Liste complémentaire :

M. Christian CARDIN
M. Jean-Paul DUPONT
M. François HERBRETEAU

Département de la MANCHE :

M. Jean CARRE **Coordonnateur**
M. Pascal BALE **Coordonnateur suppléant**

M. Christian CARDIN
M. Olivier DUGUE
M. François HERBRETEAU
M. Gabriel PLIHON

Liste complémentaire :

M. Yvon GEORGET
M. Arnaud ROGER

Département de l'ORNE :

M. Jean CARRE **Coordonnateur**
M. Olivier DUGUE **Coordonnateur suppléant**

M. Yvon GEORGET
M. Gabriel PLIHON
M. Alexis ROBERT
M. Stéphane SABATIER

Liste complémentaire :

M. Bruno TOMASI
M. Lahcen ZOUHRI

Département de l'EURE :

M. Gilles ALLAIN **Coordonnateur**
M. Jean-Paul DUPONT **Coordonnateur suppléant**
M. Xavier DU CHAYLA
M. Mathieu FOURNIER
M. Philippe GOMBERT
M. Olivier GRIERE
M. Robert MEYER
M. Smaïl SLIMANI
Mme Danièle VALDES LAO

Liste complémentaire :

M. Jacques DELEPINE
M. Lahcen ZOUHRI

Département de la SEINE-MARITIME :

M. Gilles ALLAIN **Coordonnateur**
M. Bruno TOMASI **Coordonnateur suppléant**
M. Philippe DE LA QUERIERE
M. Xavier DU CHAYLA
M. Jean-Paul DUPONT
M. Mathieu FOURNIER
M. Thierry GAILLARD
M. Olivier GRIERE
M. Robert MEYER
M. Stéphane SABATIER
M. Smaïl SLIMANI

Liste complémentaire :

Mme Danièle VALDES LAO
M. Lahcen ZOUHRI

Article 2 :

La validité de l'agrément est de 5 ans à compter du 11 juillet 2017.

Article 3 :

Pendant la durée de la période d'agrément, les hydrogéologues des listes complémentaires pourront, en tant que de besoin, être nommés par la directrice générale de l'agence régionale de santé – Normandie.

Article 4 :

La présente décision pourra faire l'objet dans le délai de deux mois à compter de sa publication soit :

- d'un recours administratif, soit gracieux auprès de madame la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, Espace Claude Monet, place Jean Nouzille, CS 55035, – 14050 CAEN Cedex, soit hiérarchique auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc, BP 25086, 14050 CAEN cedex

Article 5 :

La directrice de la santé publique de l'Agence Régionale de Santé de Normandie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Normandie.

Fait à Caen, le 30 mai 2017

La directrice générale,

le Directeur Général Adjoint
Vincent KAUFFMANN
Christine GARDEL